

**MASTER 1ERE ANNEE MEEF
"ENCADREMENT ÉDUCATIF"**

Préparation et Exploitation de stage

SOPA : 7 au 10 novembre 2022 / 20 février au 10 mars 2023 et du 24 avril au 5 mai 2023

Lieu de stage :

Nom, prénom du/de la CPE tutrice/tuteur :

Cadre :

En première année de master MEEF, les stages ont une vocation de première mise en situation professionnelle. Il s'agit d'un stage d'observation et de pratique accompagnée. Ils permettent aux étudiants de se projeter dans l'exercice du métier, d'engager une réflexion sur les modalités de mobilisation des savoirs au profit d'un acte éducatif et pédagogique, d'analyser tout type de situation professionnelle. Ces périodes de stages participent à la préparation des candidats pour les épreuves du concours et à leur réflexion sur le mémoire de master qu'ils réalisent dès la 1ère année et sur 2 ans.

Programme :

Se forger une représentation du métier
Méthodologie de l'analyse de situations professionnelles / Etude de cas
Réflexion sur ses attentes, ses questionnements, ses inquiétudes, ses forces

I - Préparation de stage

Faire le point sur ses attentes et ses objectifs.
Préparer son arrivée.

I - Prise de contact par courriel ou tél.

- Demander une rencontre (si besoin)

II- Entretien avec la/le CPE tuteur :

1– Remerciements pour accompagnement sur les 6 sem.

- **se présenter** (parcours – motivations – valeurs : ce qui suppose de **faire le point sur ses attentes et ses objectifs et bien sûr sa posture - professionnelle - avant l'entretien**).
- **demande à saluer le chef d'établissement et l'adjoint.**

2– Présenter la formation dispensée à l'INSPE : Master EE.

3– Le stage : c'est un **SOPA** : stage d'**observation** (très active) et de **Pratique accompagnée** sur 6 semaines : un espace-temps pour se préparer aux épreuves du concours (découvrir et comprendre un EPLE, le métier de CPE sa posture et son positionnement, rencontres et entretiens avec les partenaires, articulation entre CPE et partenaires, les dispositifs d'aide et d'accompagnement des élèves, instances, conseils ...)

4– Demandes INSPE : un écrit décrivant une situation professionnelle que tout CPE peut rencontrer (expliciter, analyser, comprendre, proposer des réponses possibles). **Retour sur l'observation et sur quelques pratiques.**

7- Votre demande auprès de votre tuteur/trice :

- a** - collecter des documents pour connaître avant votre arrivée l'établissement, ses projets, ses dispositifs, sa vie scolaire
- b** - être identifiable assez rapidement : comment allez-vous être présenté auprès de tout le personnel ?
- c** - en fonction de l'actualité, commencer si possible à organiser votre travail sur les 6 semaines (connaissance des lieux, rencontres avec les personnes de la communauté éducative, participations réunions aux conseils, instances, mise en autonomie ...)

III - Carnet de bord de préparation de stage

Toutes vos démarches seront recueillies dans un document « carnet de bord de préparation de stage SOPA – 2022-2023 ». Carnet qui sera rangé dans votre porte-folio numérique.

ETRE CPE – TUTRICE/TUTEUR POUR UN SOPA DE MASTER 1 MEEF « Encadrement Educatif »

LE ROLE DE LA TUTRICE/DU TUTEUR PENDANT LE STAGE D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE (SOPA)

Ce stage, d'une durée de 6 semaines permet aux étudiants d'observer tout d'abord la pratique quotidienne d'un CPE puis de s'exercer à la prise en main progressive de la Vie Scolaire.

L'objectif général est de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il sera appelé à évoluer, de tous les aspects du métier, qu'il s'agisse de l'organisation d'un service Vie Scolaire, du travail avec l'équipe des AED, du suivi des élèves, de la collaboration avec les professeurs, du fonctionnement de l'établissement scolaire, ou encore du dialogue avec les parents. Ce stage aidera également l'étudiant à se préparer aux concours.

Il doit par conséquent être source de questionnement et d'ouverture, qualités requises de tout CPE soucieux d'évolution personnelle dans l'exercice de son métier.

La préparation puis l'exploitation du stage sont assurées par un formateur référent de l'INSPE.

Les objectifs du stage :

L'observation permet de familiariser l'étudiant à la diversité des situations professionnelles et à la réalité du métier de CPE :

- observer des situations professionnelles ;
- observer la préparation et l'organisation d'une activité ;
- observer la prise en compte de la personne de l'élève, la gestion des élèves ;
- observer le déroulement d'un entretien avec un élève, un parent, un enseignant ...
- rencontrer les membres de l'équipe pédagogique et autres partenaires (infirmière, AS, PSY EN, CE, Gestionnaire...)

L'étudiant est muni **d'un carnet de bord**, adaptée à sa discipline et à son éventuelle expérience professionnelle.

La pratique accompagnée permet à l'étudiant de s'exercer à la prise en main du service Vie Scolaire, sur plusieurs heures et permet une première appropriation des compétences du référentiel de CPE.

L'activité du Cpe-tutrice/tuteur porte sur quatre domaines :

Accueil :

Il permet à l'étudiant de se familiariser avec les lieux et les personnes, en lui faisant visiter l'établissement et en lui permettant de rencontrer les personnes susceptibles de compléter sa connaissance du système éducatif.

Il accueille l'étudiant dans le service Vie Scolaire ; il lui fait connaître son environnement de travail.

Conseil :

Il met à disposition de l'étudiant les différents documents utiles : règlement intérieur, projet de service, projet vie scolaire, livret d'accompagnement des AED, compte-rendu des instances, projet d'établissement, contrat objectif, etc.

Il aide l'étudiant à entrer dans son projet de service : objectifs visés, progression sur l'année, contenus des activités, méthodes employées, relations avec les autres disciplines ...

Il l'aide à choisir et préparer des activités, dans le cadre du projet éducatif du tuteur.

Il lui donne des conseils en vue de faciliter la communication (gestion de l'espace, de la voix, des différentes interactions, etc.) et de guider vers la prise en charge de différentes situations professionnelles que tout CPE peut rencontrer en EPLE.

Analyse de pratiques :

Le tuteur permet à l'étudiant d'observer ses pratiques et de comprendre les séances observées, notamment à mesurer l'écart entre la préparation et sa mise en œuvre, à prendre conscience de ses façons de procéder. Après la prise en charge d'activités par l'étudiant, le tuteur l'accompagne dans l'analyse de sa pratique. Il le questionne aussi sur les contenus de l'activité choisie.

Evaluation :

A l'issue de ce stage, l'étudiant sera évalué à l'INSPE par le formateur référent. Il devra décrire et développer ce qu'il aura retenu de ses observations, à travers quelques exemples précis.

Le tuteur participe à l'évaluation de l'étudiant en fournissant à l'INSPE une appréciation individualisée s'appuyant sur le référentiel de compétences professionnelles attendues de l'étudiant. Cette appréciation n'entre pas directement dans la notation mais sera portée à la connaissance de l'étudiant car elle a une visée formative. Elle est essentielle pour lui permettre de se situer et de progresser en vue de son prochain stage en master 2.

GRILLE D'EVALUATION

Nom, Prénom du stagiaire :

Nom et prénom de la tutrice/du tuteur :

1- Ponctualité – Assiduité :

2- Rayonnement :

Sens de la communication : implication personnelle : capacités à donner l'exemple – à partager ses convictions – à entendre les conseils – à se projeter dans le métier – prise d'initiative.

3- Posture :

Prise de parole - Attitude – manière dont le stagiaire intériorise ses missions et les met en acte.

4- Positionnement :

Place du CPE – responsable du service vie scolaire – conseiller technique auprès du CE - connaissance du métier, des dispositifs d'aide, des différentes instances représentatives - investissement – analyse de la pratique -

5- Mise en autonomie :

Sur quelles actions - compétences, aptitudes.

6- Selon vous, ce qui doit être travaillé en formation :

7- Conclusion :

Se projeter dans l'exercice du métier

- **Carnet de bord de stage** : une prise de notes du déroulé de la journée : la mémoire de votre stage.
- **Attitudes et posture** : pendant la durée du stage, vous êtes un professionnel en devenir. Le Chef d'établissement et la/le CPE tuteur vous accueillent. Vous devez vous-même être accueillant et respectueux des personnes, des règles mises en place ainsi que des lieux. Poser des questions mais ne pas se montrer inquisiteur. Savoir rebondir à un imprévu, savoir s'adapter.
- **En cas de problèmes** : me contacter rapidement.
- **En cas d'absence** : prévenir immédiatement l'établissement en vous assurant que votre tutrice/tuteur en soit informé, l'INSPE.

Une phase d'observation très active : connaissance des lieux, de l'ensemble du personnel.

Des rencontres : échange sur les attentes que chacun a d'un conseiller principal d'éducation, d'une vie scolaire ...

Se confronter à des situations, se positionner comme un/e CPE en formation.

Echanges avec la tutrice/le tuteur-CPE (moments informels et moments formels).

Une prise de notes (en fin de journée si possible) : une mémoire des événements, écrire son ressenti, son questionnement ...

Une trace des situations professionnelles observées